

Vivre !



***Nous sommes
le genre humain.***

Sommaire

Décembre / janvier à Montataire	2/3
Éditorial du maire	3
Notre ville Élections municipales 2014	4
Travaux Travaux en cours	5
Vie intercommunale À la découverte de la Clouterie Rivierre	6
Ma ville monde Citoyen du monde	7
Artisans du service public Accompagner les familles	8
Dossier Réussir le 8 mars, réussir l'égalité homme / femme	9/13
Portrait Fernand Tuil	14
Rétroviseur 14/18, l'Oise se souvient / État civil	15
Tribunes libres	16
Culturel Alexis HK à Montataire / Février au Palace	17
Ma ville sportive Le standard en constante progression	18
Agenda / brèves	19



10 janvier Des centaines d'habitants sont venus rendre hommage à Fernand Tuil, dis



28 décembre Noces de Platine de M. et Mme Obry



24 décembre Noces de diamant de M. et Mme Locquet



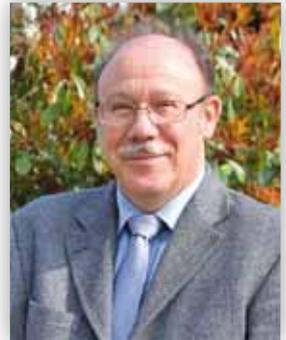
31 décembre Un réveillon réussi et convivial à l'Espace des rencontres.



disparu le 24 décembre.

**Madame,
Monsieur,**

C'est bien en perspective du 8 mars, "Journée internationale pour les droits des femmes", que nous consacrons le dossier de ce magazine à l'égalité hommes / femmes. Mais au-delà de cette journée particulière, cette préoccupation des rapports hommes/femmes doit être quotidienne. Le poète Louis Aragon disait : "La femme est l'avenir de l'homme", il voulait affirmer ainsi que toute avancée vers les droits des femmes, vers l'égalité, vers l'émancipation signifiait une avancée pour toute la société, y compris pour les hommes.



Nous le voyons aujourd'hui dans notre société en crise, en France, en Europe, souvent les femmes sont les premières victimes du chômage, de la précarité, du temps partiel, des bas salaires, de la pauvreté, en plus d'avoir en charge les enfants quand il y en a. Des reculs comme ceux décidés par le gouvernement espagnol avec la remise en cause du droit à l'IVG sont significatifs de ce que veulent et souhaitent certains extrémistes : un véritable bond en arrière de civilisation en commençant par la casse des acquis d'années de lutte des femmes et des féministes. Ce n'est donc pas un hasard si notre ville qui s'honore de défendre des valeurs de progrès, d'humanisme, de solidarité, se trouve aussi sur le terrain du féminisme. Homme ou femme nous sommes tous concernés par les questions de société.

Nous avons rendu hommage de belle façon le 10 janvier dernier à un agent municipal qui d'une certaine façon les symbolisait toutes et tous : Fernand Tuil. Fernand Tuil aimait la ville et les habitants pour lesquels il travaillait. Il était, lui aussi un militant féministe, quelqu'un qui agissait contre la casse de nos usines, contre les injustices, les inégalités. Il a été de tous les combats aux côtés des "Chausson", des "Still", des "Goss". Et puis Fernand Tuil, parce qu'il défendait l'être humain toujours, était celui qui avait permis le premier jumelage au monde entre une ville et un camp de réfugiés palestiniens.

Toutes celles et tous ceux qui l'ont connu, ses collègues de travail dans les services municipaux le savent : le plus bel hommage à lui rendre c'est bien de continuer son action, ses engagements.

À travers les nombreuses assemblées générales d'associations qui se tiennent dans cette période, nous pouvons, une fois de plus, mesurer la richesse de ce tissu associatif pour Montataire qui se manifeste par de multiples initiatives toute l'année. Soutenons nos associations et les bénévoles qui les animent, qu'il faut remercier ici pour leur abnégation et leur courage.

À bientôt de vous rencontrer. ■

**Jean-Pierre Bosino
Maire de Montataire**



21 décembre Tournoi de Volley organisé par l'OMS au profit du Secours populaire français



19 décembre Remise des livres offerts par la municipalité pour la fin de l'année



18 décembre Jean-Pierre Bosino a rendu hommage à l'activité du Standard Football Club, représenté ici par son président Mohamed Bouziane dans les nouveaux locaux rénovés de la salle de la Libération.

Élections municipales 2014

Les dimanches 23 et 30 mars 2014, vous allez élire les conseillers municipaux. Ils seront élus pour 6 ans. Le maire et les adjoints sont ensuite élus par le conseil municipal.

En même temps, vous élirez pour la première fois des conseillers communautaires. Ils représentent notre commune au sein de la Communauté d'Agglomération Creilloise dont la commune est membre. Au moment du vote, vous aurez, comme avant, un seul bulletin de vote, mais y figureront deux listes de candidats : les candidats à l'élection municipale et les candidats à l'élection des conseillers communautaires. Vous ne voterez qu'une seule fois et pour ces deux listes que vous ne pourrez séparer.

Qui peut voter ?

Si vous avez plus de 18 ans et que vous êtes français, vous pourrez voter si vous êtes inscrit sur la liste

électorale de la commune. Vous pourrez également voter si vous avez plus de 18 ans, que vous êtes ressortissant d'un État membre de l'Union européenne et que vous êtes inscrit sur la liste électorale complémentaire de votre commune. Vous devrez présenter une pièce d'identité le jour du scrutin pour pouvoir voter.

Comment faire si je souhaite être candidat ?

Les candidats au mandat de conseiller municipal ont l'obligation de se présenter au sein d'une liste comprenant autant de candidats que de conseillers municipaux à élire et alternant un candidat de chaque sexe. Une liste de conseillers communautaires

dont les candidats sont issus de la liste municipale doit également être présentée. Les candidatures doivent être déposées au plus tard le jeudi 6 mars 2014 à 18 heures. La candidature est déposée à la préfecture ou la sous-préfecture.

Comment faire si je ne peux être présent le jour du scrutin ?

Dans le cas où vous ne seriez pas disponible lors d'un ou des deux tours de scrutin, vous pouvez faire établir une procuration pour permettre à une personne inscrite sur la liste électorale de votre commune de voter à votre place. ■

Voter pour choisir



Un rendez-vous citoyen et un droit.

Le 28 février prochain, une cérémonie citoyenne permettra de remettre les cartes d'électeurs aux jeunes de dix huit ans et de leur expliquer le fonctionnement d'un bureau de vote à travers un jeu de rôle. Pourquoi cette cérémonie ? Parce que le vote est la première expression d'un citoyen pour la vie démocratique de notre pays.

“ Voter ” ce n'est pas anodin, il s'agit d'exprimer un choix individuel, pour chaque type d'élection et de dire quel programme et quelles personnes sont les plus indiqués pour l'exercice de tel ou tel mandat.

Mais depuis bientôt trente ans, un phénomène inquiétant se développe jusqu'à remettre en cause la possibilité même d'une démocratie qui fonctionne, d'une organisation humaine qui se reconnaît comme telle : l'abstention. Les causes sont multiples, pour les plus récentes ;

- non respect des grandes aspira-

tions populaires (2007-2008, négation du référendum de 2005 sur l'Europe/passage en force au Parlement sur la réforme des retraites en 2010 malgré des millions de manifestants / promesses de campagnes sans cesse oubliées...)

- éloignement des centres de décisions et des citoyens, notamment dans la traduction des “politiques européennes”
- complexité des discours et des structures de décisions qui induisent une difficulté pour la mesure des différents enjeux
- un discours ambiant qui ne se contente plus de dire que “les politiques ne peuvent rien” face aux pouvoirs économiques, mais qu'ils y sont même assujettis, corrompus.

L'ensemble de ces causes amènent un phénomène paradoxal ; plus la question est simple et plus les français votent (élections présidentielles, référendums), plus les enjeux sont complexes et locaux et moins les citoyens participent (élections locales). Pourtant voter c'est choisir, et même si “la délégation de pouvoir” induite par le vote dans notre société n'est pas satisfaisante, qu'il y a beaucoup à faire en terme de contrôle démocratique, de transparences et de nouvelles formes d'associations des citoyens aux politiques mises en place, le vote constitue la première étape de la reconnaissance des choix du peuple.

Alors : **VOTEZ !** ■

Travaux en cours...

Espaces publics Jean Biondi, ça se termine...

Après de nombreux mois de travaux, la cité Jean Biondi a retrouvé des espaces extérieurs de qualité et toujours dans l'esprit "cité jardin".

Parking, espaces verts, nouvelles plantations, clôtures d'accompagnements, résidentialisation des pieds d'immeubles, jeux pour enfants, les souhaits des habitants, lors des réunions de travail pour établir le projet, ont été suivis à la lettre... et la dernière visite du quartier avec les résidents a révélé une satisfaction non dissimulée.

Ces aménagements ont été prolongés par la réfection de la clôture du stade qui permet, en flânant sur les trottoirs de la rue du Colonel Fabien, de découvrir une nouvelle facette de la ville.

Enfin, la demande de mise en sens unique d'une partie de la rue Maurice Vayer a été installée (de l'entrée du stade Sellier à la rue Salengro).

Le ravalement des bâtiments, pour Oise Habitat, en 2014, viendra compléter la remise en valeur de l'ensemble du quartier et redonner leur lustre d'antan aux cités Jean Biondi.

Les Champarts, ça continue...

Encore un quartier de la ville qui bouge. Les premiers habitants de "L'Orée des champs" (45 logements) ont emménagé, les constructions sur les lots libres sont en cours. C'est, bientôt, la requalification de la rue des champs qui va commencer conformément au projet établi avec les habitants. Une dernière réunion avec les résidents doit avoir lieu le 25 février 2014 pour les dernières mises au point avant la consultation des entreprises.

Au Clos de l'Orme

(Avenue de la Libération)

Les livraisons des logements sont en cours. Maisons de ville et logements collectifs accueilleront bientôt 49 familles, locataires de la SA d'HLM du Beauvaisis. C'est un vieux quartier de la ville qui reprend des couleurs et des habitants.

Après le nouveau carrefour des Forges, ce sera au tour du parc d'entrée de ville, rue Lénine, d'être rénové – continuité piétonne, plantations, mobilier urbain renouvelé, aire de jeux – Les travaux débuteront fin 2014 après consultation des habitants pour établir le projet, comme d'habitude !

Les Champarts

Et enfouissement des réseaux rue de Gournay et rue Christian Cognard

Les travaux se poursuivent pour remettre à neuf les 900 ml de chaussée et trottoirs. Les entreprises profitent, au contraire de l'an dernier, d'un début d'hiver doux. Les travaux devraient ainsi se terminer courant avril 2014. ■

La clôture du stade Kleber Sellier

Les derniers aménagements de la cité Jean Biondi

Informations

Services techniques de la ville
Rue André Ginisti
Tél. : 03 44 64 45 45 - Fax : 03 44 64 45 46
Horaires d'ouverture :
du lundi au vendredi
de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h30.

À la découverte de la Clouterie Rivierre !

Cette année, la Clouterie Rivierre fête ses 125 ans, TV aiMe en partenariat avec Vidéo-Travelling fait un tour du propriétaire.



Une entreprise au coeur du bassin creillois d'une grande longévité.

La Clouterie Rivierre est installée à Creil dans la rue des Usines depuis 1888, année à laquelle Théodore Rivierre invente une machine révolutionnaire pour concevoir des clous à partir d'un fil de métal et non plus avec une plaque de tôle découpée et emboutie comme on le faisait avant. Cette nouvelle technique permet de produire plus rapidement des clous de meilleures qualités. La Clouterie Rivierre est désormais la dernière usine de clous encore en activité en France : véritable musée vivant, quand on pénètre dans l'enceinte de l'usine, on se retrouve directement projeté en pleine révolution industrielle. L'entreprise possède un parc de 325 machines centenaires qui sont désormais électrifiées : la machine doyenne date de 1890 alors que la plus récente a été installée en 1925 ! La Clouterie Rivierre produit à l'heure actuelle, 2800 références différentes de clous : des clous en acier, en laiton, en

cuivre, en maillechort, en inox et en aluminium qui peuvent être bleuis, galvanisés, vieillis, ornés noir...

Une variété de semence exceptionnelle permettant de répondre aux besoins de commanditaires travaillant dans des secteurs d'activités très différents : cordonnerie, tapisserie, menuiserie, monuments historiques, chantiers navals, maroquinerie de luxe. C'est cette diversité qui a permis à la Clouterie d'encaisser la crise économique, le manque de commande d'un client en difficulté étant compensé par les commandes plus nombreuses d'un autre. Mais le succès de la Clouterie dans la longévité est surtout due aux compétences de ses dix-huit employés.

Des ouvriers tréfileurs, pointiers ou outilleurs qui peuvent inter changer les pièces et les outils sur leurs machines pour fabriquer des clous sur mesure permettant ainsi de répondre régulièrement à des commandes très spéciales : comme celle des clous fabriqués exclusivement pour la restauration du fort Vauban de Besançon, reproduisant à l'identique les clous d'origine du site.

Fort de son savoir-faire unique, la Clouterie



a obtenu le label entreprise du patrimoine vivant en 2007. Aujourd'hui, vous pouvez remonter le temps jusqu'au début du siècle dernier pour découvrir les différentes étapes de la création d'un clou grâce aux visites guidées organisées par la Clouterie. En guise de mise en bouche, les journalistes de TV aiMe en association avec Vidéo-travelling ont conçu une émission sur la Clouterie que vous pouvez retrouver sur le canal 101 de la RCCEM et sur le site de la ville. Au programme de cette émission, les secrets de la fabrication d'un clou, une visite guidée de l'usine et clou du spectacle : une interview exclusive de Jean Vautier, 93 ans, doyen de Monchy Saint-Eloi qui a travaillé de 1925 à 1981 au sein de la Clouterie Rivierre. ■

Infos

Visites tous les mercredis à 14h (individuels) et tous les jours sur réservations pour les groupes.

Clouterie Rivierre
6, rue des usines - 60100 Creil
03 44 25 30 25
contact@clous-rivierre.fr



Citoyen du monde

L'annonce de la disparition de Fernand Tuil a suscité une immense émotion en Palestine. Les Comités des camps de réfugiés palestiniens en Cisjordanie et à Jérusalem organisaient le 28 décembre une cérémonie en hommage à Fernand Tuil, en présence d'un grand nombre de représentants des camps et de personnalités palestiniennes.

Cette cérémonie s'est tenue au Centre pour l'enfance, la culture et le développement du camp de Kalandia (Cisjordanie). Des bougies ont été allumées devant une grande photo du défunt. Dans son discours, l'ancien premier ministre palestinien Sallam Fayyad a rendu hommage *"au mérite et à l'action de Fernand Tuil dans son soutien indéfectible à la cause palestinienne et au rôle immense qu'il a joué dans la défense du droit au retour des réfugiés palestiniens dans leurs foyers dont ils avaient été expulsés par la force"*.

Pour sa part, Fadwa Barghouti, la femme de Marwan Barghouti a déclaré : *"Nous devons tous soutenir les prisonniers palestiniens et nous mobiliser pour défendre leurs droits, et porter cette cause auprès de tous les partisans du peuple palestinien dans le monde, comme Fernand Tuil l'a fait tout au long de sa vie"*. Jamal Abouilil, membre du Comité Révolutionnaire du Fatah, a souligné *"que Fernand s'est entièrement consacré, de manière intègre et humaine, à la mise en place de jumelages entre villes françaises et camps de réfugiés, grâce auxquels il a*

réussi à faire changer l'opinion de très nombreux citoyens français vis-à-vis des droits du peuple palestinien, et en particulier le droit au retour et le droit à créer leur propre État avec Jérusalem pour capitale". Dans leurs différentes prises de paroles, les nombreux représentants des organisations politiques et des Comités des camps de réfugiés ont insisté sur le combat incessant mené par Fernand en faveur du droit au retour des réfugiés au cours des vingt-cinq dernières années, qui l'avait mené dans les différentes capitales européennes. ■



Fernand Tuil lors de l'opération "Un cartable pour les enfants palestiniens", initiée par le journal L'Humanité et l'Ajpf.

- "Le combat de Fernand était partie prenante du combat des Palestiniens et non une simple profession de foi, lui qui ne laissait passer aucune occasion de clamer haut et fort que le droit des réfugiés à retourner dans leurs foyers et à recouvrer leurs propriétés est la clé de la solution du conflit israélo-palestinien, de la fin de la domination impéria-

liste dans la région, et la seule voie qui permettra de réaliser une paix juste." **Ahmed Muhaisen, président du Conseil d'administration et co-président de l'AJPF, au nom de tous les membres de Badil (centre d'accueil pour les réfugiés de Bethléem), de ses employés et de ses bénévoles.**

- "Au nom des militants juifs et arabes du Parti Communiste d'Israël, je veux

partager avec vous notre tristesse" **Ephraïm Davidi**

- "Fernand Tuil a combattu le désespoir et cultivé l'espoir. La Palestine connaît les pires souffrances, mais a aussi le privilège d'attirer à elle des gens exceptionnels." **Majed Bamyra, 1^{er} secrétaire auprès du ministre des Affaires étrangères palestinien.**

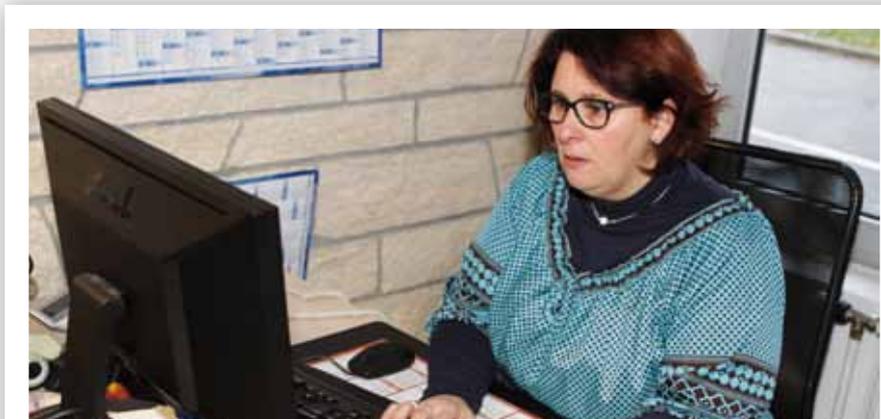
Accompagner les familles

Ce mois, nous sommes allés à la rencontre des agents du service scolaire. Cinq d'entre eux accueillent le public à la mairie annexe du bas, mais les vingt quatre Atsem (agent territorial spécialisé des écoles maternelles) font également partie de ce service. Nous nous concentrons sur les agents de la mairie annexe.

Les locaux ont été renovés en fin d'année dernière. Le nouvel agencement des bureaux facilite la circulation et l'accueil. Il y a plus de luminosité, tout a été fait pour contribuer aux bonnes conditions de travail des agents et au bien-être des usagers venant solliciter le service.

Le service assure une mission de service public, suivre les enfants et les familles autour de l'école, pendant tout le 1^{er} degré (jusqu'au collège). Tout d'abord il doit s'assurer de l'inscription de tout enfant aux écoles du 1^{er} degré et suit également l'ensemble des inscriptions des enfants en crèche. Ensuite, il gère les inscriptions des enfants pour l'ensemble des temps extra-scolaires telles que les inscriptions pour les accueils de loisirs, la cantine ou bien même le péri-scolaire. Enfin, le service applique les prescriptions des élus en terme de tarification - dégressivité en fonction de tranches définies par un calcul à partir du quotient familial – et se charge de la facturation.

Il s'agit là des activités principales du service, mais celui-ci répond également aux questions concernant les sorties scolaires, les classes de découverte ou les différents séjours.



Marie Bernard, responsable facturation

Le service, fort de l'activité de facturation envers les familles gère également la facturation des ateliers culturels et éducatifs, même si ceux-ci s'adressent aux adultes. Nathalie Noblet, responsable du service depuis 1993, coordonne les différentes activités. Elle est l'interlocuteur naturel des directions des différents établissements scolaires lorsque ceux-ci souhaitent solliciter la ville sur des éléments d'organisation ou de logistique ; fournitures, déplacements,

subventions... Nathalie fait le lien avec les élu-e-s concerné-e-s. Avec Kamir Mouffok, son adjointe, elle gère également le lien avec les vingt quatre Atsem ; tous les deux mois, pendant les vacances scolaires, elles font le point avec ces personnels, mis à disposition des écoles, pour revenir sur le travail et la tenue des locaux des écoles. Il faut rappeler l'excellent travail de prévention effectué l'année dernière en direction des Atsem, qui a vu la ville primée pour son action contre les maladies issues des troubles musculo-squelettiques (TMS) ; postures et mobilier ont été adaptés.

Marie Bernard, responsable facturation, et Justine Renaudin, gestionnaire facturation, interviennent sur... la facturation. Elles font le lien entre les différentes structures de la ville, les familles et le Trésor Public pour s'assurer que les services facturés correspondent bien aux conditions de tarifications réelles et aux services utilisés.

Tous ces agents sont naturellement en accueil du public ; toutes sont amenées à traiter différents dossiers, différentes demandes, après la première orientation qu'opère Maggy Chouippe en accueil principal. Après quelques temps passés en leur compagnie, une chose s'impose naturellement, toutes ont le goût de leur métier, une aptitude réelle à la polyvalence, un plaisir de suivre les différentes évolutions liées à leurs activités. Avec un objectif commun ; *“un contact humain qui apporte beaucoup, parce qu'il faut résoudre les problèmes au plus près des familles”*. ■



Un contact humain qui apporte beaucoup, parce qu'il faut résoudre les problèmes au plus près des familles

Justine Renaudin et Nathalie Noblet, responsables du service

Réussir le 8 mars, réussir l'égalité homme / femme

8 mars



Si aujourd'hui, dans la plus grande partie du monde, les femmes jouissent de droits dont l'exercice leur était jadis interdit, les discriminations, les dénis de droits et les violences à leur égard sont encore la norme dans de trop nombreux États.

Dans beaucoup de pays, les discriminations à l'égard des femmes sont inscrites dans les lois nationales. En l'absence de législations sanctionnant toutes les formes de violences à l'égard des femmes et compte tenu des obstacles à la justice auxquels sont confrontés les victimes dans de nombreux pays, les auteurs de telles violences jouissent d'une impunité généralisée. Enfin, sur le plan politique, les femmes demeurent largement sous-représentées.

En dépit de la multiplication de déclarations au niveau international, la volonté politique nécessaire à la transformation de ces engagements en actes continue à manquer. Il est encore difficile de faire évoluer les mentalités. Il reste également à traduire de façon radicale dans le droit une égalité réelle, de façon coercitive. Plus généralement, notre société reste insidieusement emprunte du paternalisme d'autrefois, et d'une séparation arbitraire des genres restant le socle culturel d'une inégalité qui se traduit bien

souvent dans le droit ou les traitements sociaux. Il faut voir la réalité en face, d'autant que les évolutions économiques et sociales des trente dernières années ont vu de nouveaux bouleversements avec l'arrivée en masse des femmes dans l'emploi, l'éclatement de la cellule familiale et les nouvelles sources de dominations en découlant. Nous vous proposons quelques éléments de réflexion pour alimenter débats et discussions, pour que le 8 mars soit une réussite et profite toute l'année. ■

Historique du droit des femmes

Les droits des femmes n'ont réellement commencé à évoluer en France qu'il y a quelques décennies. Nous vous proposons un bref rappel, sur les deux derniers siècles de l'évolution des droits des femmes.

1791 Olympe de Gouges rédige la "Déclaration des droits de la femme et de la citoyenne".

1792 La loi permet le divorce par consentement mutuel.

1850 Création obligatoire d'écoles de filles dans les communes de 800 habitants (loi Falloux).

1903 Marie Curie reçoit le prix Nobel de physique.

1924 Uniformisation des programmes scolaires masculins et féminins et création d'un baccalauréat unique.

1938 Suppressions de l'incapacité juridique de la femme mariée.

1944 Droit de vote et d'éligibilité pour les femmes.

1946 Suppression de la notion de "salaire féminin".

1956 Fondation de "la maternité heureuse" qui devient en 1960 Mouvement Français pour le Planning Familial.

1965 Les femmes mariées peuvent exercer une profession sans l'autorisation de leur mari.

1967 Loi Neuwirth autorise la contraception.

1970 L'autorité parentale remplace la puissance paternelle.

1972

- Reconnaissance du principe "à travail égal, salaire égal".
- L'école polytechnique devient mixte : 8 femmes sont reçues.

1975 Loi Veil pour l'Interruption Volontaire de Grossesse - IVG.

1976 La mixité devient obligatoire pour tous les établissements scolaires publics.

1980 Marguerite Yourcenar est la première femme élue à l'Académie française.

1981 Yvette Roudy est ministre déléguée des droits de la femme.

1982 L'IVG est remboursée par la Sécurité sociale.

1983

- Loi Roudy pose le principe de l'égalité professionnelle entre les femmes et les hommes.
- Loi Neiertz : condamnation de l'entrave à l'IVG.

1999 Création du PACS

2000 Promulgation de la première loi sur la parité politique.

2001 Augmentation du délai légal de l'IVG de 10 à 12 semaines.

2004 La loi du 26 mai relative au divorce introduit la procédure d'éviction du conjoint violent.

2006

- Alignement de l'âge légal du mariage pour les garçons et les filles à 18 ans.
- Loi relative à l'égalité salariale entre les femmes et les hommes.

2008 Inscription dans la Constitution de "l'égal accès des femmes et des hommes aux mandats électoraux et fonctions électives, ainsi qu'aux responsabilités professionnelles et sociales".

2010 Vote de la loi relative aux violences faites spécifiquement aux femmes, aux violences au sein des couples et aux incidences de ces dernières sur les enfants : création de l'ordonnance de protection des victimes et du délit de harcèlement moral au sein du couple.

2012 Vote de la loi n° 2012-954 du 6 août 2012 relative au harcèlement sexuel. ■

Une association pour le droit des femmes à Montataire : Femmes Solidaires

Défendre les valeurs fondamentales de laïcité, de mixité et d'égalité pour les droits des femmes, de paix et de liberté. Agir pour faire reculer toutes les formes de discrimination et lutter contre les violences faites aux femmes. Mettre en place des actions pour

faire avancer leurs droits. Activités sociales, culturelles, éducatives et citoyennes sous forme d'ateliers; échanges, conférences, débats sur des thèmes de société, initiatives impulsées par le mouvement national de Femmes solidaires.

Espace Elsa Triolet - Avenue Anatole France - 60160 Montataire
Téléphone : 03 44 27 54 08 / 09 53 04 54 08 • Fax : 09 58 04 54 08
www.femmes-solidaires.org

Métiers séxués : l'étude de la DARES

8 mars

2014, l'année de la mixité professionnelle? La DARES (direction de l'animation de la recherche, des études et des statistiques) a publié en décembre 2013, une étude quantitative qui mesure l'étendue de la ségrégation entre femmes et hommes dans le travail.

Un chiffre de cette étude donne à lui seul l'ampleur de cette ségrégation et la nécessité d'une action volontariste : Il faudrait aujourd'hui qu'un peu plus de la moitié des personnes en poste change de métier pour atteindre une parité des fonctions.

La DARES propose un indicateur synthétique de ségrégation: cet indicateur a gagné 4 points en 30 ans, passant de 41,7% en 1983 à 47,5% en 2011.

Mais près de la moitié des femmes (47%) se concentre toujours dans une dizaine de métiers comme infirmière (87,7% de femmes), aide à domicile ou assistantes maternelles (97,7%), agents d'entretien, secrétaires ou

enseignantes.

Du côté des hommes, la répartition est plus dispersée, les 10 professions les plus "masculines" n'employant que 31% d'entre eux: conducteurs de véhicules (près de 90% d'hommes), l'armée, la police ou les pompiers (environ 75%), ouvriers du bâtiment ou manutentionnaires.

L'OCDE, le FMI et la Commission européenne ont, par de multiples études, démontré l'importance de réformes structurelles concernant l'emploi féminin pour enrichir la croissance (0,5 point de croissance supplémentaire par an en cas d'annulation de l'écart de taux d'emploi) et pour la compétitivité. ■

Les femmes et la vie politique

Depuis la réforme constitutionnelle du 8 juillet 1999, plusieurs lois d'application ont permis de transformer le paysage politique français, en agissant de manière directe et indirecte sur le renouvellement des mandats et fonctions électives françaises.

En rendant obligatoire la parité pour les scrutins de liste, la loi de 2000 a permis aux femmes de devenir presque aussi nombreuses que les hommes au Parlement européen, dans les conseils régionaux et dans les conseils municipaux de communes de plus de 3 500 habitants.

Dix ans après le vote de la loi sur la parité, en juin 2000, l'Assemblée et le Sénat restent des lieux essentiellement masculins. Seul un parlementaire sur cinq est une parlementaire. Même si le nombre de sénatrices a progressé de façon sensible depuis 2001, il n'y a aujourd'hui qu'une sénatrice pour cinq sénateurs. La part des femmes députées s'est accrue de 12,3 % en 2002 à 18,5 % en 2007 (soit 107 femmes sur 577 députés). Néanmoins, ce résultat est encore éloigné de l'objectif fixé par le législateur et



les pénalités financières n'ont pas eu l'effet escompté.

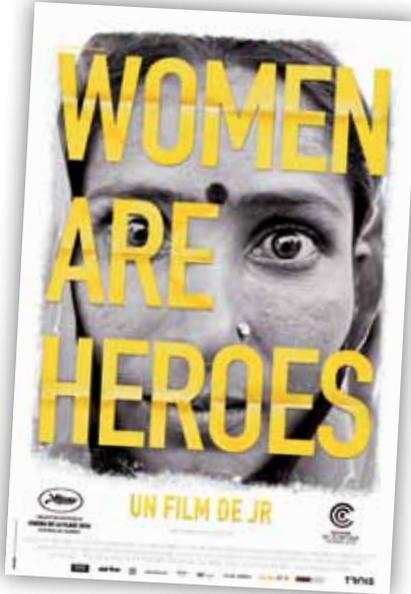
Les faibles avancées de la France en matière de parité au sein des assemblées parlementaires la place désormais en 17^e position dans l'Union européenne pour ce qui concerne la part des femmes élues à l'Assemblée nationale et en 5^e position parmi les 13 États ayant un sénat ou une deuxième chambre. ■

8 mars : demandez le programme !

Women are heroes

Dans le cadre de la Journée Internationale pour les Droits des Femmes, Femmes Solidaires organise la projection du film "Women are heroes" ("Les femmes sont des héros") de "JR", le samedi 8 mars 2014 à partir de 14 H 15 au Palace. Le film sera suivi d'échanges autour de la place des femmes dans le monde.

Parce qu'elles sont très souvent les premières victimes en temps de guerre et quasiment abandonnées à leur sort en temps de paix, "JR" rend hommage à ces femmes qui, malgré toutes les embûches de la vie gardent le sourire, la force de se battre et l'espoir d'une vie meilleure. Des favelas de Rio aux bidonvilles kenyans, en passant par les rues d'Inde et du Cambodge, un autre regard se pose sur leurs combats et leurs attentes. Affichant leurs portraits via d'immenses collages sur les murs de leurs quartiers et villes, JR sublime ces destins hors normes et met en avant ces personnalités fortes et émouvantes, trop rarement reconnues à leur juste valeur... "Women are heroes" est une vraie leçon d'humanité, de liberté et de solidarité. ■



Le sexisme dans la littérature

La ville de Montataire a engagé en partenariat avec l'association "femmes solidaires" un travail de sensibilisation (avec exposition et débats) sur le sexisme dans la littérature jeunesse depuis quelques mois. Dans le cadre de la journée des droits de la femme les deux bibliothèques de Montataire présenteront un fond d'ouvrages dédiés à cette problématique malheureusement encore trop d'actualité. ■

Le jumelage au féminin

Du 5 au 7 mars une délégation d'habitantes et d'élus de Montataire séjournera à Finsterwalde pour y rencontrer les associations et les élus de notre ville sœur. ■



Olympe de Gouges (1748-1793), auteur de la "Déclaration des Droits de la femme et de la citoyenne"

Avortement, le recul espagnol

Vendredi 20 décembre, en Espagne, le conseil des ministres a adopté un projet de loi qui revient sur le droit à l'avortement.

Ce projet de loi revient sur l'avancée de la loi de 2010, introduite par l'ancien gouvernement socialiste, qui autorisait l'avortement jusqu'à 14 semaines. Les associations féministes et la gauche ont appelé à la mobilisation, craignant notamment que cela entraîne des avortements clandestins ou à l'étranger. Pour l'association Médecins du monde, cela aurait pour conséquences "que les femmes qui ont le moins de moyens financiers interrompent leur grossesse dans des conditions peu sûres et qui peuvent mettre leur vie en danger." ■



Manifestation de soutien pour la défense de l'IVG en Espagne

À livres ouverts

La bibliothèque municipale a sélectionné pour vous des ouvrages pour tous les âges et tous les goûts sur le thème de l'égalité homme / femme.

Y a-t-il encore des préjugés sur les filles ?

de Clara Mankowski, illustré par Sandrine Lemoult

Il paraît que vous êtes superficielle ? Que vous ne pensez qu'aux garçons ? Que vous n'aimez ni la brutalité, ni la compétition ? Mais, il va sans dire que vous êtes aussi beaucoup plus mûre que ces messieurs...

En sept chapitres, Clara Mankowski démonte avec subtilité tous ces préjugés qui ont la vie dure. Pour vous aider à réfléchir sur votre condition de fille...

(Collection Hydrogène, Editions De La Martinière)



Ma mère est maire

de Pauline Duhamel et Florence Hinckel

Valentin a sept ans et demi. Le jour de la rentrée en CE1, la maîtresse propose de parler des métiers. Valentin est bien embarrassé parce que ça fait rire tout le monde que sa mère soit maire (de la ville) et que son père soit père (au foyer). Alors, il propose à ses parents une expérience : échanger leurs rôles pour une journée.

(Editions Talents hauts)

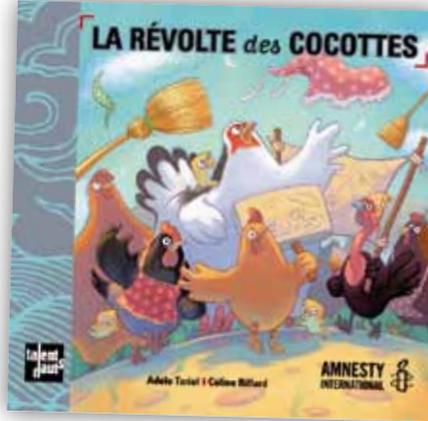


La révolte des Cocottes

d'Adèle Tariel et Céline Riffard

Charlotte et les quarante poules de la basse-cour en ont assez d'être les seules à ranger le nid, couvrir les œufs et surveiller les poussins, pendant que Hadoc le coq et les poulets se prélassent et paradent la crête en l'air. Les poulettes manifestent, couvrent le cocorico matinal de leurs caquètements

et font la grève des ailes. Cela cloue le bec d'Hadoc qui accepte de négocier. (Editions Talents hauts)

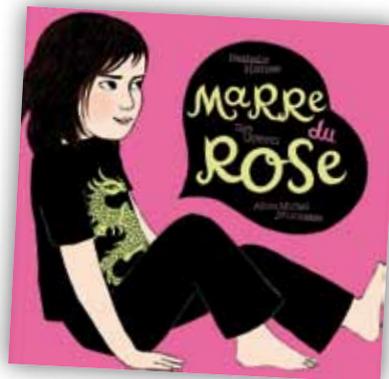


Marre du rose

de Nathalie Hense et Ilya Green

"D'habitude, les filles, elles aiment le rose ; seulement moi, le rose, ça me sort par les yeux ! Et c'est pareil pour les princesses, les tralalas de princesses, les rubans et aussi les poupées. Mais quand en plus c'est rose, là, ça me sort par les trous de nez ! Maman dit que je suis un garçon manqué." Les propos vifs et vivifiants d'une petite fille qui refuse d'être enfermée dans des goûts qui ne sont pas les siens !

(Editions Albin Michel)

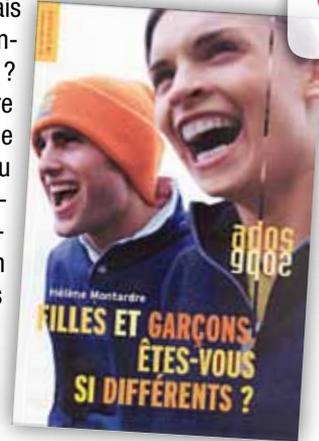


Filles et garçons, êtes-vous si différents ?

d'Hélène Montarde

Les garçons et les filles d'aujourd'hui se ressemblent : vous aimez sortir, danser, écouter de la musique, faire du sport, aller au cinéma. Vous vous habillez souvent de la même façon, vous pouvez parler ensemble de tous les sujets sans tabous, vous

avez les mêmes envies professionnelles et personnelles. Mais êtes-vous identiques pour autant ? La différence entre les sexes, qu'elle soit culturelle ou naturelle, est nécessaire et positive, à condition d'éviter les clichés et de refuser les inégalités ! (Editions De La Martinière)

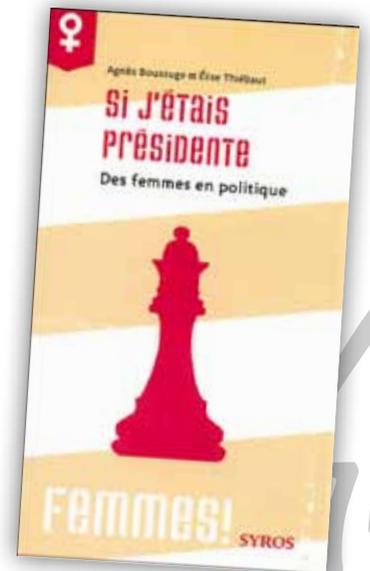


Si j'étais présidente : des femmes en politique

d'Agnès Boussuge et Elise Thiébaud

Les femmes vivent depuis toujours en situation de " sous-représentation " politique. Pourquoi cette exclusion ? Quand et comment les femmes ont-elles décidé de s'en affranchir ? Après le témoignage de femmes politiques qui évoquent leur parcours et les obstacles qui restent à vaincre, les auteures reviennent sur les étapes historiques qui ont jalonné l'accès des femmes à la citoyenneté et au pouvoir politique. Elles dressent notamment le portrait d'héroïnes qui ont lutté pour changer cet ordre des choses. Puis Armelle Le Bras-Chopard, politologue, et Séverine Auffret, philosophe, montrent ce que l'accès des femmes au pouvoir peut apporter à la politique et au monde.

(Collection Femmes ! chez Syros) ■



Fernand...

Fin décembre, nous avons perdu un collègue, un ami...

Fernand Tuil, responsable du service d'information depuis 1978, travaillait également au rapprochement entre les peuples, notamment par son action en faveur des camps de réfugiés Palestiniens. Un homme de parole, dans tous les sens du terme, il discutait beaucoup et savait faire passer son engagement au travers de ses discussions. C'est pourquoi, pour ce portrait, nous avons souhaité qu'il "se raconte" au travers d'une interview donnée à la revue Recherches internationales - avril-juin 2008.

“

La lutte contre les injustices m'a guidé depuis mon plus jeune âge.

”



Fernand Tuil

“ Je suis communiste convaincu et je ne peux pas être passif devant l'injustice. Je suis aussi un internationaliste. La lutte contre les injustices m'a guidé depuis mon plus jeune âge. J'ai été élevé dans une famille où le mot solidarité avait une forte signification. Ma grand-mère était membre du Parti communiste tunisien. Je suis d'origine juive tunisienne. Dès l'arrivée de mes parents à Paris, à Belleville – j'avais quatre ans –, il a fallu que je me batte contre le racisme car j'étais fils de juif et j'étais en même temps considéré comme un fils d'arabe.

À dix-huit ans, c'était mai 1968, je suis allé dans un kibboutz au lieu d'aller dans les Cévennes comme certains de mes amis. Je ne connaissais rien de la Palestine. J'y ai fait la connaissance d'un ouvrier agricole palestinien à qui personne ne parlait là-bas. Nous sommes devenus amis. Puis j'ai fait la connaissance de son fils qui avait à peu près le même âge que moi, un type fabuleux. J'ai eu un électrochoc par la façon dont il m'a parlé de son pays. C'est en septembre 1982 que j'ai vraiment décidé de m'engager pleinement. La date du massacre des camps de Sabra et

Chatila par les miliciens libanais sous la bienveillance des Israéliens a été déterminante pour moi.

J'ai commencé à solliciter ma ville de Montataire, dans l'Oise, et nous avons commencé par recevoir des enfants palestiniens du Liban à partir des années 1985.

En discutant avec mon amie Jacqueline Léonard, j'ai décidé d'aller en Palestine en 1988. Elle m'a présenté Marianne Weiss qui vivait là-bas. Celle-ci m'a emmené dans le camp de Dheisheh. Ça a été extraordinaire. J'ai été accueilli par Wassil, un syndicaliste que connaissait Marianne.

Wassil m'a présenté son cousin Ahmed Muhaisen. Nous avons eu un coup de foudre mutuel. Nous avons la même vision du monde, nous étions en osmose. J'ai une grande tendresse pour mon frère Ahmed, c'est une tendresse révolutionnaire. J'ai découvert que du camp où il vivait il était aussi solidaire avec tous les peuples qui luttent. Ma vision de la solidarité s'est épanouie avec cette rencontre. En défendant l'autre, on se défend nous-mêmes.

Nous avons expliqué que justement reconnaître légalement un camp de réfugiés était une action politique forte pour mettre sur le devant de la scène le problème des réfugiés qui est crucial dans le conflit israélo-palestinien.

Le premier jumelage a été signé en 1989 et l'association AJPF est née officiellement en 1998 avec une coprésidence exercée par Ahmed Muhaisen et moi.

Aujourd'hui, les jumelages sont très appréciés par les villes françaises et les camps. J'ai visité tous les camps au Liban, en Syrie, en Cisjordanie, à Gaza et en Jordanie, et je vois bien que quand un camp est jumelé, on officialise la dignité de ses habitants en rompant leur isolement politique, on affirme l'égalité entre les hommes. Ce que les réfugiés veulent surtout, bien au-delà de l'aide matérielle, c'est leur place dans le monde, leur existence. Ce n'est pas un peuple mendiant, il a une très grande culture. Le peuple palestinien a juste besoin de s'épanouir, d'échanger et le faire dans un cadre officiel comme le propose un jumelage est une preuve d'égalité.” ■

14-18, l'Oise se souvient

C'est autour de la Paix que la municipalité de Montataire a décidé d'axer ses actions pour commémorer la Guerre 1914-1918. Le projet de la ville élaboré pour 2014 a d'ailleurs obtenu le label du Conseil Général de l'Oise "14-18, l'Oise se souvient".

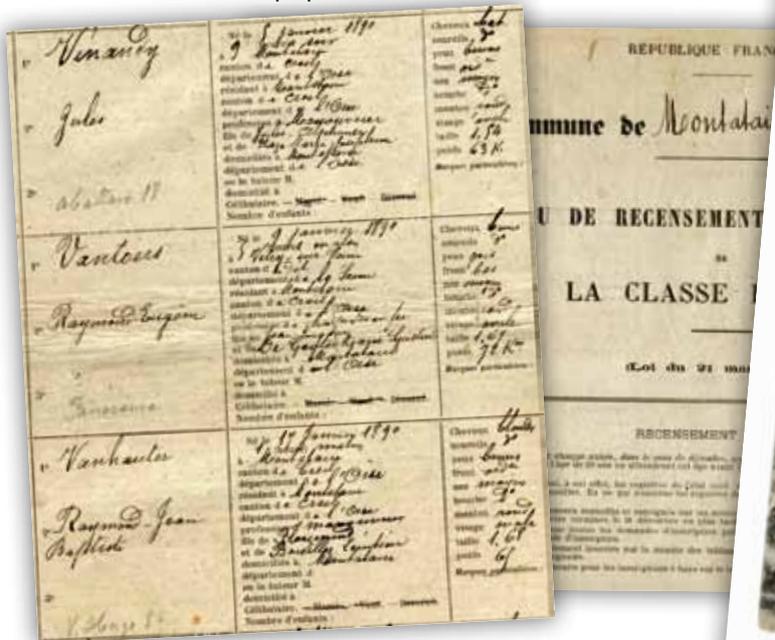
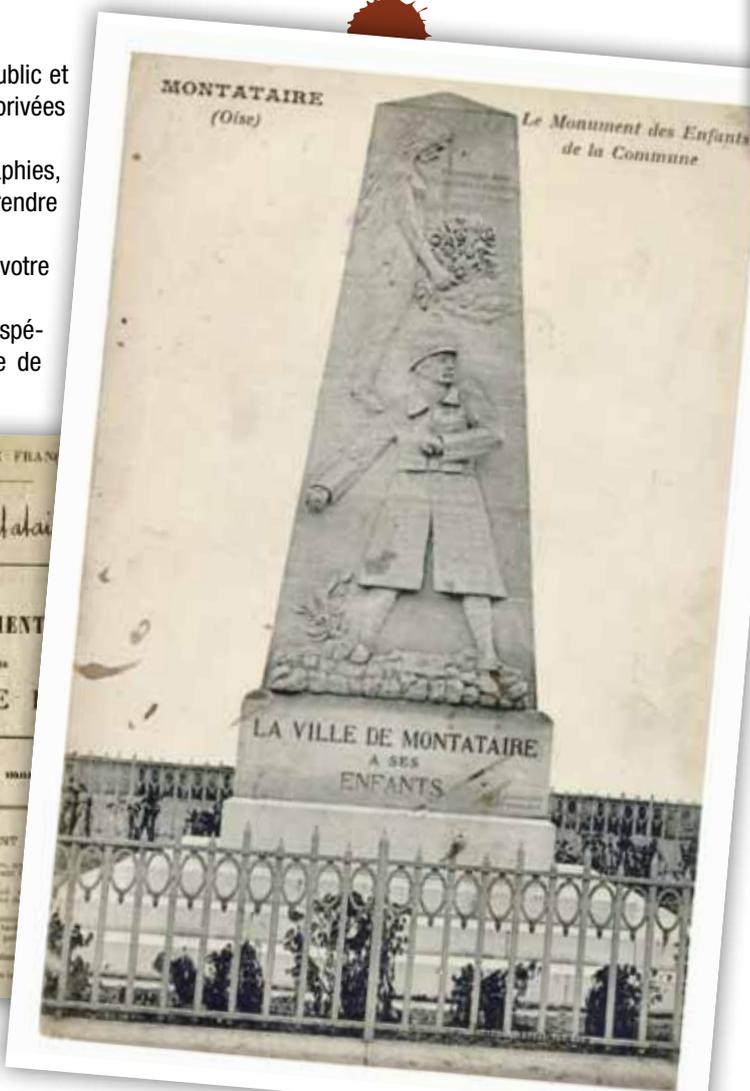
D'avril à novembre, des animations seront proposées au public et des expositions, des documents d'archives publiques et privées seront présentés.

Si vous possédez des documents ou des objets d'époque : photographies, correspondance, livret militaire, médailles etc..., vous pouvez prendre contact avec le service des archives communales.

Vos documents seront scannés puis vous seront restitués. Avec votre accord, ils pourront être réutilisés et présentés à un large public.

Quelques montatairiens ont déjà fait cette démarche. Nous espérons que vous serez nombreux à participer à la grande collecte de documents de cette époque. ■

Rétrovisseur



Sources : Archives communales 1H1 et 1Ph105

Ils sont nés

Novembre

- Le 28 : Noëlla VAST--DOUTRELUIGNE
- Le 29 : Isaac FAIZ
- Le 29 : Donel OSAKANU ONGUNDA
- Le 29 : Alicia SIMANZE

Décembre

- Le 1^{er} : Célia CLOUTRIER
- Le 5 : Ahmed CHIKH
- Le 10 : Cyntia CORREIA
- Le 10 : Mai-Lan MENUET
- Le 11 : Adel BELOUAHCHI
- Le 19 : Jahed LAZRAQ

- Le 19 : Haitham MEDJAHED
- Le 27 : Jade PIETUSZKOW

Ils se sont mariés

Décembre

- Le 7 : José LOPES DE OLIVEIRA et Dijana MALKOC
- Le 14 : Jean-Marc EMONIDES et Assia JAOUADI

Ils sont décédés

Novembre

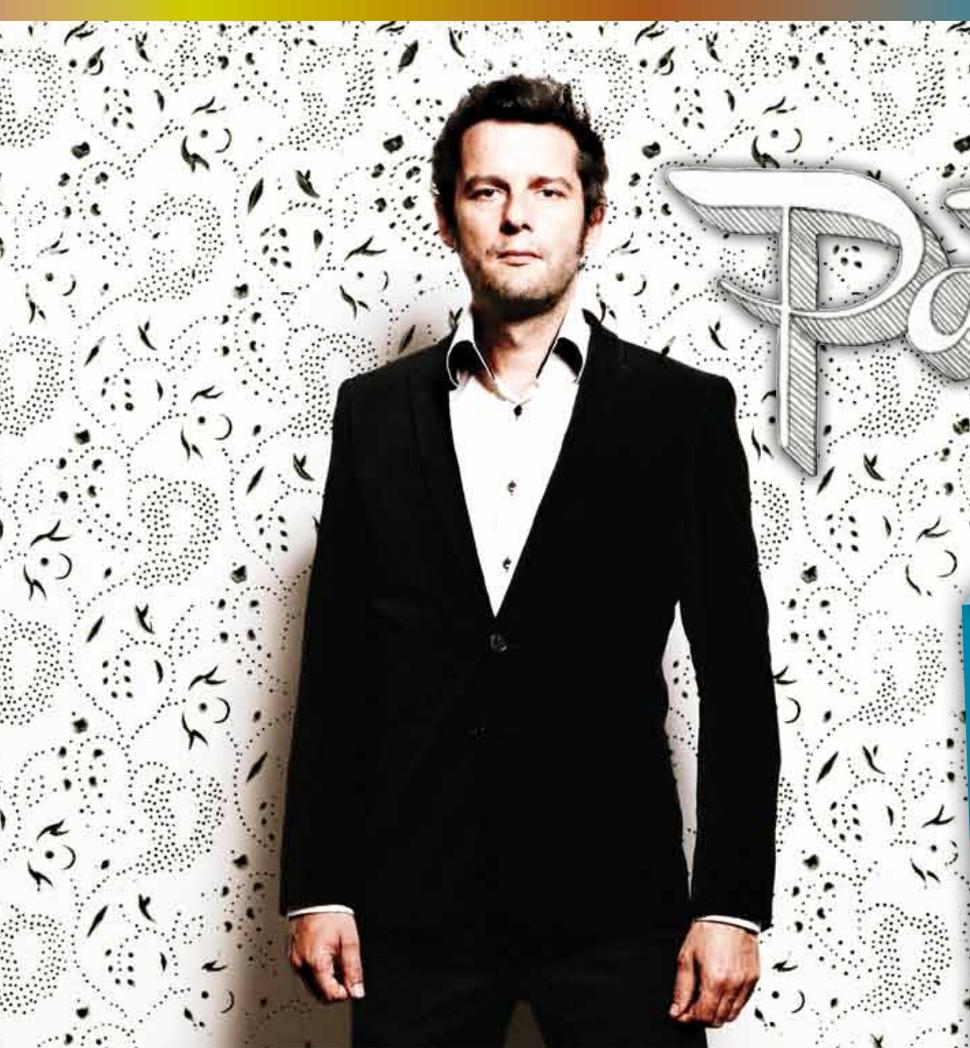
- Le 16 : Michel MARIN, 81 ans

Décembre

- Le 1^{er} : Arlette GODART épouse LEGRAND, 81 ans
- Le 12 : Hervé MARCHOIS, 59 ans
- Le 13 : Micheline TONNELIER veuve BOURSE, 86 ans
- Le 17 : Marie-Louise GILLET épouse VAN DER BEKEN, 74 ans
- Le 24 : Solange GUILBERT veuve DESTREHEM, 88 ans
- Le 29 : Denis LELEU, 70 ans

Les annonces des naissances, mariages et décès font l'objet d'une autorisation de la famille. Sans autorisation de sa part, nous ne pouvons pas publier l'annonce.

L'état civil



Alexis HK à Montataire

Alexis HK se produira sur la scène du Palace le samedi 8 février prochain à 20h30.

Avec son nouvel album, "le dernier présent", Alexis HK raconte en chansons le temps présent dans une ambiance chaleureuse et décalée.

Le chanteur aime la chanson française mais aussi la vie de quartier et l'ambiance des zincs de bistrot. Cet univers lui appartient en propre.

10 ans déjà qu'Alexis HK est sur les routes. Il revient cette fois avec "Le dernier présent", son 4^e album. Peut être le plus élégant. Sûrement le plus personnel. On parle souvent d'album de la maturité pour un artiste, cela semble le cas ici. Nommé aux victoires de la musique 2012 en tant que révélation scène, ce qui fait sourire ceux qui le croisent depuis longtemps, il aura à cœur de proposer un concert toujours aussi chaleureux, humain, décalé des fois et qui nous transporte toujours autant dans son univers bien à lui. Il est accompagné cette fois de

4 musiciens (Matthieu Ballet, Simon Mary, Hibu Corbel et Pierre Sangra). ■

"C'est la griffe Alexis HK : une nonchalance dégagee pour s'engager à dire l'essentiel."

France Inter

"Ses chansons ne cessent de stimuler nos papilles lexicales"

Le nouvel Observateur

"Éminemment respectable, et sans faux plis. L'écriture est riche, le vocabulaire recherché, les orchestrations à l'ancienne, la diction appliquée... Chez Alexis HK, il y a du Aznavour, du Brassens, un peu de Joe Dassin."

Télérama

Février au Palace

→ **Dimanche 2 Février**
Concert des professeurs de l'Amem

Musique et chanson

Le palace • Tout Public • Entrée libre et gratuite

→ **Mercredis 5 et 19 Février**
de 10h à 12h

Feldenkrais

Prise de conscience et perception de soi
par le mouvement

Résidence Maurice Mignon – 118 rue

Jean Jaurès à Montataire • Entrée libre et gratuite

→ **Mercredi 5 Février**
à 10h30

Zeden 2+

Marionnettes

Le Palace • En famille dès 5 ans

Durée : 50 mn • Tarif unique 4 €

Séances scolaires jeudi 6 février à 10h00 et 14h30

→ **Samedi 8 février à 20h30**

Alexis HK

Chanson

Le Palace • Tout public

Durée 1h45 + 1^{re} partie • 4 à 10 €

→ **Mercredi 12 février**

Slam session

avec Nico 'k & Amadeus

Atelier d'écriture tout public à 17h30 et scène ouverte
à partir de 20h30 • entrée libre et gratuite

→ **Lundi 17 Février à 20h30**

En travaux

Théâtre

Le Palace • Tout public dès 15 ans

Durée 1h30 • Tarif 4 à 10€

Le Standard en constante progression

Voilà deux ans nous consacrons une page au Football Club de Montataire. [Re]devenu depuis peu le Standard Football Club de Montataire, le club renoue avec son passé, avec la volonté d'aller toujours plus loin.



Une équipe en pleine progression.

C'est avec la passion intacte que nous retrouvons Mohamed Bouziane. Enfin, à travers ce changement de nom, le club retrouve toutes les lettres de noblesses liées à "l'âge d'or" où la première équipe senior était en DH. Mohamed Bouziane nous le répète ; *"J'ai joué dans ce club qui s'appelait alors le Standard, pour plein d'anciens joueurs comme pour beaucoup de Montatairiens cela à toujours été ainsi. Le club s'appelait comme ça dans la tête de tout le monde, il nous semblait naturel d'y revenir"*. Plus de 350 licenciés au club, une réputation attractive dans le bassin creillois, un public familial et chaleureux tous les week-end, le FCM a de quoi faire des envieux. En 2012, le FCM s'est vu délivrer le label qualité "école de football" aboutissement de trois ans d'efforts pour se mettre à niveau des exigences de la certification FFF. Depuis ce travail de longue haleine a payé, avec des résultats sportifs qui suivent, des effectifs en constante progression et un roulement de bons joueurs, "issus du cru". Le club est même attractif pour des joueurs venant d'autres villes, souhaitant intégrer une bonne équipe. L'année dernière les équipes A et B sont montées toutes les deux de divisions et sont actuellement dans les trois premières places. L'émulation est là et on peut encore espérer cette année, même si les écarts entre équipes sont serrés, que ces équipes

Disponible sur

A et B du Standard gravissent une marche supplémentaire. La recette ? Assiduité aux entraînements, performances, concurrence pour le même poste, esprit d'équipe, tous ces critères font partie des choix de Dimitri Salomon, l'entraîneur du FCM. Et même si le début de saison a été un peu difficile pour trouver le système de jeu, les derniers résultats semblent montrer que l'équipe A a trouvé son rythme de croisière. Un petit rappel quand même pour ceux qui douteraient des valeurs du club ; le prix du fair-play délivré au club en 2009. Un prix remporté sur un travail de fond, jamais démenti et que les équipes adverses savent reconnaître. Le club embauche et forme également avec un emploi d'avenir et six services civiques ; tous participent à l'animation de l'école de foot. Venez nombreux pour les encourager lors de leurs matchs, certes ils en ont toujours besoin, mais surtout ils le méritent. ■

Résultats sportifs

Football

Seniors excellence groupe A

8/12	Standard FCM 1	1 - 0	Pont Ste Maxence U.S 2
22/12	Standard FCM 1	3 - 0	Breuil Le Sec U.S.

Seniors troisième division groupe B

8/12	Bonneuil Us	1 - 3	Standard FCM 2
------	-------------	-------	-----------------------

Seniors quatrième division groupe C

8/12	Montataire A.S.O.	6 - 0	Neuilly Cambronne Fc
15/12	St Leu d'Esserent 3	0 - 7	Montataire A.S.O.

Basket-ball

11/1	MBB(B)	74 - 67	BBCO
11/1	Jsc st Que	77 - 68	MBB(A)
4/1	Esquennoy	41 - 56	MBB(B)
21/12	BBCO	93 - 74	MBB(A)
14/12	Margny	68 - 76	MBB(A)
14/12	MBB(B)	81 - 71	Pontpoint

Le Montataire basket-ball organise un

SUPER LOTO

Dimanche 9 mars 2014
à 14h00 à la salle Marcel Coene
(ouverture des portes à partir de 12h30)

Régénérateur 2 portes, lunette 80 cm-cm, vélo, machine à coudre, calorifère, bon d'achat de 200 €, Semmes, tablette numérique, bureau + étagère, plancha, micro ondes, bon d'achat de 75 € de viande et de nombreux autres lots...
Bilan jeu : 1 signeur d'une semaine est vendue pour 6 personnes !

Prix des cartons : 1 carton 3€ 50 - 3 cartons 8€ - 8 cartons 16€
Tombola - Restauration - Parking gratuit
Réservation conseillée jusqu'au 8 mars : montatairebbble@gmail.com

Billard

- En libre nationale 3, Philippe Henwood fini premier des éliminatoires et Thierry Czernek à la quatrième place.
- Au cadre national 2, Philippe Henwood fini troisième et Thierry Czernek fini cinquième.
- En équipe, pour la coupe de France division 4 finie à la troisième place.

Volley-ball

Dép. masculine - Victoire de Montataire

Montataire	25-20 25-14 14-25 24-26 15-13	Crevecoeur
-------------------	---	------------

Dép. féminine - Victoire de Montataire

Montataire	25-19 25-14 25-23	Crevecoeur
-------------------	-------------------------	------------

Amis sportifs, cette rubrique vous appartient. N'hésitez pas à nous communiquer vos résultats

→ *Jeudi 6 février*
Concours de belote

À 14h à la résidence Maurice Mignon.

→ *Mardi 11 février*
Opération sécurité routière

Devant l'école maternelle Jean Macé de 16h15 à 16h45.

→ *Mercredi 12 février*
Code de la route

Venez vous entraîner au passage de l'examen à 10h à la RPA.

→ *Vendredi 28 février*
Salon de l'agriculture

Un départ en car est prévu à 8h (départ du salon à 17h30).
5 euros. Places limitées, les inscriptions ont lieu du 3 au 7 février.

→ *Vendredi 21 février*
Soirée au Palace

À l'occasion du prochain Souper en Compagnie à la salle de la Libération, dès 19h, venez partager, frissonner, déguster et participer avec nous à une soirée toute en douceur, sur le thème de : "La Peur"...

→ *Du 31 mars au 15 avril*
Enquête sur l'emploi

L'Institut national de la statistique et des études économiques (INSEE) réalise une enquête sur l'emploi, le chômage et l'inactivité. Cette enquête se déroulera à Montataire du 31 mars au 15 avril (ainsi qu'en avril, juillet, octobre).

Un enquêteur muni d'une carte officielle interrogera par téléphone ou par visite quelques habitants. Ceux-ci seront obligatoirement prévenus individuellement par courrier et informés du nom de l'enquêteur.

→ *Dimanche 6 avril*
Marché artisanal

L'Association des Habitants des Fonds de Montataire et de Nogent organise son marché artisanal et gourmand de printemps au marché couvert de Nogent-sur-Oise. Renseignements au 06 70 87 26 13

→ *En bref...*
Secours Populaire

Le Secours Populaire de Montataire a besoin de bénévoles. Ceci pour accroître la qualité de son action en faveur des familles défavorisées. Vous pouvez vous libérer quelques heures par semaine les lundis, mercredis et vendredis, de 14 h à 16 h ; alors rejoignez-nous, nous avons besoin de vous.

École Jacques Decour - Rue Anatole France à Montataire
Tel : 03 44 27 39 68 - Port : 06 46 26 62 84

Remerciements

La famille de Fernand Tuil, très touchée, tient à remercier toutes celles et ceux qui lui ont exprimé de très nombreux témoignages d'affection lors de son décès.

Les nouveautés



Notre grille de diffusion est renouvelée régulièrement. Pour le direct, MaTV c'est sur le canal 101 de la RCEM, sinon sur le site de la ville.

Pensez également à notre compte youtube



www.youtube.com/user/VilledMontataire



Voici quelques unes de nos dernières nouveautés

La rétrospective 2013, reprise de quelques vidéos pour revoir l'année écoulée.



www.youtube.com/watch?v=nd-UI2C8LFU



Le tournoi de foot juniors de décembre 2013, une vidéo réalisée dans le cadre d'un atelier "découverte de l'image" avec des jeunes de 11 à 15 ans.



www.youtube.com/watch?v=acTeB5f7xTI



Une des premières vidéos de l'Atelier Lycée André Malraux 2013/2014. Une présentation du Lycée réalisée lors du 1^{er} cycle sur la découverte du journalisme au sein du lycée.



www.youtube.com/watch?v=gUGznG13WZU



Vivre ! Magazine mensuel officiel de la Ville de Montataire • Février 2014 • # 108

Directeur de la publication **Jean-Pierre Bosino** - Directeur de la communication : **Jean-Marie Doussin**

Journalistes : **Benjamin Lécole, Jimmy Hauteclouche** - Photos : **Jean-Louis Cormontagne** - Conception/Maquette : **Julien Claux** - Secrétariat : **Micheline Bordez**

Imprimerie municipale : **Arnaud Couallier, Véronique Szot**. Contributeurs : **Carmen Lacroix (Travaux), Christine Galvin (page 15)**

Rue André Ginisti - 60160 Montataire - tél : 03 44 64 44 00 - fax : 03 44 64 44 05 - vivre@mairie-montataire.fr

www.montataire.fr

[facebook.com/Montataire](https://www.facebook.com/Montataire)



Cérémonie citoyenne de remise des cartes d'électeurs aux nouveaux inscrits.

***Vendredi 28 février
à 17 h 00 à la salle de la Libération***